



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Avianor et Air Canada signent officiellement un accord à long terme pour la maintenance des A220

Montréal, le 22 mai 2024 – Dans le cadre du Forum Innovation Aérospatiale International 2024, Avianor est fière d'annoncer un jalon important entre deux chefs de file de l'industrie. Société affiliée de DRAKKAR et reconnue dans le secteur de l'aérospatiale avec plus de 25 ans d'expérience en maintenance d'aéronefs commerciaux et militaires et en solutions d'intégration de cabine, Avianor et Air Canada, une compagnie aérienne mondiale de premier plan, ont officiellement signé un contrat de grande envergure qui marque un progrès important dans le domaine de la maintenance aérospatiale. Cet accord officialise le partenariat de longue date entre les deux parties depuis que la lettre d'intention initiale a été signée en janvier 2020, garantissant que la flotte d'avions A220 d'Air Canada bénéficie de services de maintenance de premier ordre offerts au Québec.

L'entente à long terme nouvellement signée s'appuie sur une confiance et une collaboration solides entre Avianor et Air Canada. Les deux parties ont activement contribué aux activités de maintenance de l'A220 depuis qu'il a intégré la flotte d'Air Canada.

De plus, la construction du Centre d'excellence A220 d'Avianor, situé à Mirabel, au Québec, devrait être terminée d'ici l'automne 2024. Cette installation, qui constitue un élément clé de l'accord de maintenance, jouera un rôle déterminant dans le maintien des besoins croissants de la flotte en expansion d'Air Canada, garantissant les normes les plus élevées en matière de service et de soutien.

« *Ce contrat témoigne du travail acharné et du dévouement de nos équipes qui ont travaillé de concert avec Air Canada depuis notre entente initiale en 2020. Avec l'achèvement imminent du Centre d'excellence A220, nous sommes certains que notre partenariat à long terme sera davantage consolidé dans une installation spécialement conçue pour ces avions* », a mentionné **Hugo Brouillard**, chef de l'exploitation et président de sociétés affiliées chez DRAKKAR, incluant Avianor.

Josh Vanderveen, vice-président de la maintenance chez Air Canada, a également ajouté : « *Nous sommes ravis de poursuivre notre partenariat avec Avianor dans le cadre de cette entente nouvellement consolidée. Nous sommes fiers de participer à la construction d'un centre mondial d'expertise en maintenance de l'A220 basé au Québec.* »



« Le partenariat entre Avianor et Air Canada est un autre signe que le Canada continue d'être une plaque tournante pour l'industrie aérospatiale. En travaillant ensemble, ces deux chefs de file de l'industrie québécoise renforcent notre écosystème aérospatial de renommée mondiale et garantissent les normes les plus élevées en matière de service et de soutien », a indiqué **M. François-Philippe Champagne**, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie.

« Le Centre d'excellence du A220 va permettre au Québec de se démarquer encore une fois de plus dans le secteur de l'aéronautique et de l'aviation. En plus d'avoir développé l'avion ici au Québec, on vient s'assurer de maintenir l'expertise dans un domaine de pointe », a déclaré **M. Pierre Fitzgibbon**, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Mélanie Lussier, présidente-directrice générale d'Aéro Montréal, a, pour sa part, conclu : *« Cette entente illustre bien comment la collaboration et l'innovation font progresser l'industrie aérospatiale au Québec. Elle renforce l'importance de la synergie entre les entreprises pour favoriser la croissance économique et solidifie le positionnement de Montréal-Mirabel comme pôle international indispensable aux activités aérospatiales. »*



À propos d'Avianor (www.avianor.com) [LinkedIn](#)

Depuis plus de 25 ans, Avianor est un chef de file en matière de MRO et de solutions d'intégration de cabine pour les avions commerciaux et militaires. Située à l'aéroport international de Montréal-Mirabel (YMX), l'entreprise compte 225 employés permanents et temporaires, en plus de 250 000 pieds carrés de hangars, d'ateliers de fabrication et de réparation, d'entrepôts et de bureaux.

Le Centre d'excellence A220 devrait être pleinement opérationnel d'ici l'automne 2024. Avianor, détenue par DRAKKAR, maintient sa croissance et sa position de choix au sein de l'industrie aérospatiale locale, nationale et internationale.

À propos d'Air Canada

Air Canada est la plus importante société aérienne du Canada, le transporteur national du pays et un membre cofondateur du réseau Star Alliance -- le plus vaste regroupement mondial de sociétés aériennes. Les lignes régulières d'Air Canada relient sans escale plus de 180 aéroports au Canada, aux États-Unis et à l'étranger sur six continents. Air Canada détient la cote quatre étoiles de Skytrax.

Air Canada s'est donné l'objectif ambitieux de zéro émission nette de toutes ses activités à l'échelle mondiale d'ici 2050. Les actions d'Air Canada se négocient sur le marché à la Bourse de Toronto (TSX) au Canada et sur la plateforme OTCQX aux États-Unis.

À propos d'Aéro Montréal

Créé en 2006, Aéro Montréal est un forum stratégique de concertation qui réunit l'ensemble des premiers dirigeants du secteur aérospatial québécois issus de l'industrie, des institutions d'enseignement, des centres de recherche et incluant les associations et les syndicats.

Les activités d'Aéro Montréal sont rendues possibles grâce à la participation des gouvernements du Canada, du Québec et de la Communauté métropolitaine de Montréal, ainsi que des entreprises membres de la grappe.

Contact média

Rosalie Côté

Vice-présidente, marketing et communication

Tél : +1 514 806-0798

Rosalie.cote@drakkar.com